

Les sportsmen et « le fellah » en Égypte de 1859 à 1914
mission civilisatrice, résistances rurales et cynégétique
de Didier Inowlocki

sous la direction de **Madame la professeure Chantal Verdeil**

Résumé

L'historiographie de l'Égypte contemporaine porte en son sein une contradiction. Alors que tous les historiens s'accordent à reconnaître que l'événement qui marqua le début du renouveau de la lutte de libération nationale fut un conflit cynégétique – connu sous le nom d'incident de Dinšawāy – opposant, en 1906, des villageois à des officiers de l'armée d'occupation britannique venus chasser dans ce village du delta du Nil, pas un historien ne s'est jusqu'à présent penché sur la pratique de la chasse dans l'Égypte coloniale. A partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, en Égypte, ce n'était pas les grands animaux charismatiques que les sportsmen européens chassaient dans des contrées inexplorées lors de safaris. Ils pratiquaient, au contraire, la chasse dans les campagnes voire dans les villages, au plus près du « fellah ». Il s'agissait de la chasse à courre aux renards ou plus communément de la chasse aux gibiers à plumes. Les proies favorites des sportsmen étaient les hérons garde-bœufs, les canards, les cailles et autres oiseaux migrateurs – alors innombrables – ainsi que les pigeons dont le tir était, à l'époque, une discipline olympique.

Remontant parfois aux temps pharaoniques, la relation de ces animaux à la paysannerie égyptienne était singulière. Les renards étaient laissés en paix. Les pigeons étaient une espèce compagne. Les hérons garde-bœufs formaient une espèce liminaire. Les cailles étaient chassées et consommées selon une méthode autant destinée à protéger les cultures qu'à suivre les préceptes du roi Salomon. Pour qui se penche sur l'histoire entremêlée du colonialisme et de la cynégétique, l'année 1859 n'a rien d'ordinaire. Cette année-là, parut *L'origine des espèces* de Darwin ; Paul Broca fonda la Société d'anthropologie de Paris ; vingt chercheurs de Cambridge établirent l'Union ornithologique ; la comtesse de Ségur publiait *Les Vacances*. Qu'il soit pratiqué par les touristes, les ornithologues ou, à partir de 1882, les soldats de l'armée d'occupation britannique, le *sport*, comme on appelle alors la chasse, était un loisir. Temps libre dont les aristocrates n'avaient plus le monopole. En chassant, un bourgeois, voire un membre de la classe moyenne, se distinguait socialement. Un sportsman pouvait s'enorgueillir d'appartenir à cette nouvelle classe sociale : les gens de loisirs. La chasse sportive restait cependant le véhicule de hautes valeurs aristocratiques anciennes. Ré-encodées dans le nouveau darwinisme social, ces valeurs vinrent nourrir l'expansion impériale : la dichotomie classique « animaux domestiques/animaux sauvages » trouva un parallèle dans la nouvelle dichotomie coloniale « race civilisée/race primitive ». La cynégétique participait à la domination du territoire conquis. Elle faisait partie intégrante de la mission civilisatrice.

Peu à peu, l'Égypte – en particulier la province d'al-Ġīza où se trouvent les trois fameuses pyramides – devint une réserve de chasse. La toute britannique infraction de *trespass* – violation de la propriété foncière – ne s'appliquait pas à la province égyptienne de l'empire. Au nom du libéralisme, de la lutte contre la souffrance animale et de l'utilité de certains oiseaux à l'agriculture, les corporations traditionnelles de chasseurs égyptiens furent progressivement dissoutes. Livrés à eux-mêmes, leurs membres – « fellahs » et *ṣayyād*-s, chasseurs professionnels égyptiens – devinrent des *shikarries* ou autres rabatteurs et guides au service des sportsmen. Cette pénétration et transformation des campagnes égyptiennes n'alla pas sans heurt. Les lois et règlements cynégétiques successifs sont les premiers témoins de ces conflits cynégétiques à répétition. Des résistances législatives vinrent des élites égyptiennes comme à Alexandrie par exemple. Celles-ci restèrent vaines parce que les traités de Capitulations empêchaient tout empiètement sur les privilèges Européens ; en particulier, en matière de port et d'usage d'armes à feu. Plus utiles furent les résistances rurales à la chasse sportive. Une alliance entre les notables de villages et les petits propriétaires terriens permit à la paysannerie égyptienne de faire entendre sa voix que cela soit à travers des plaintes informelles auprès d'Européens, des pétitions adressées à l'État ou des opposition physiques – parfois violentes – aux équipages cynégétiques qui débarquaient sans prévenir dans les villages.

Au-delà de l'incident de Dinšawāy, cette thèse de doctorat met au jour de nombreux conflits cynégétiques. A travers leur analyse, on dévoile un pouvoir britannique embarqué dans une conquête sans fin de l'Égypte. L'esprit de ses représentants – lord Cromer en tête – était pétri d'angoisses épistémiques venant flouter le sens commun colonial. « Le fellah » n'était pas une « race » aussi docile qu'escomptée. La révolte de 1882 pouvait ressurgir. Nourris de fantasmes d'attaques toujours éminentes de foules fanatisées par le panislamisme du sultan ottoman ou/et le nationalisme des élites égyptiennes, les Britanniques donnèrent un sens politique aux conflits cynégétiques. Partageant avec le pouvoir colonial la volonté de civiliser les paysans, les élites nationalistes collaborèrent sans ménagement à la répression très brutale des résistance paysannes aux sportsmen. L'aspect le plus saillant de cette collaboration fut l'usage du tribunal spécial. Au départ destiné à dompter les foules urbaines, ce tribunal fut au cœur de l'affaire de Dinšawāy. Il permettait de juger en dehors du droit commun un « indigène » ayant attaqué un membre de l'armée d'occupation. La peine encourue n'était plus susceptible d'appel et n'était plus limitée par la moindre législation.

Face à cette politique coloniale-nationale, la paysannerie fit valoir sa propre politique. Celle-ci était d'abord constituée par le surgissement que représente ces résistances. Elles étaient, en effet, autonomes c'est-à-dire entreprises sans, voire contre, les élites nationales. Loin d'être de simples bagarres spontanées, l'opposition paysanne à la chasse sportive constitue de véritables

révoltes délibérées dans les deux sens du terme. Parmi les élites, les paysans trouveront cependant quelques soutiens. Le diplomate britannique, Wilfried Scawen Blunt, et le conservateur du musée de zoologie du Caire, Walter Innès Bey, en sont deux éminents représentants. La politique villageoise, épaulée par quelques membres des élites, engrangea des victoires législatives, réglementaires, symboliques, discursives et matérielles. Elles protégeaient aussi bien les habitants des campagnes que leurs cultures et les animaux.

A l'issue de ce travail, l'histoire de la protection des animaux et des réglementations cynégétiques en situation coloniale n'apparaît plus comme le résultat d'une prise de conscience élitiste de l'utilité de certains oiseaux à l'agriculture et du risque de disparition de certaines espèces. En matière d'espèces aviaires, ce dernier phénomène fut pourtant si réel qu'il participa à la prolifération d'une chenille dite du coton mettant en péril cette production coloniale par excellence. Les résistances rurales autonomes deviennent, à présent, le principal moteur de l'émergence de la protection animale et de la limitation du droit de chasse. La question de la souffrance animale devint même une pierre d'achoppement de la mission civilisatrice. Les colonisateurs furent bien obligés de reconnaître que sur l'échelle de l'évolution des civilisations, les relations anthropo-zoologiques des « indigènes » – pour ne pas dire des musulmans – étaient bien plus avancées que celle des Européens. Dans cette étude, les paysans prennent enfin la place de sujet de l'histoire.

Quoique ancrée dans le sentiment d'appartenance villageois, cette histoire paysanne déborde de loin le cadre où elle est née. La politique villageoise n'était pas dirigée contre l'État. Elle visait, au contraire, à interpeller son sommet pour obtenir justice. Ce faisant, elle dépassait de loin l'horizon du village. L'exemple le plus saisissant est la paralysie de l'État que provoqua la politique villageoise au sujet du tribunal spécial. Après la révolte de Dinšawāy, il ne fut ni réformé ni abrogé ni plus utilisé. Derrière cette paralysie, se cachait la complexe question du statut de l'Égypte, province ottomane occupée sans droit ni titre par les Britanniques.

Si l'étude s'arrête en 1914, c'est, d'une part, parce qu'elle se conforme à la périodisation classique faisant des bouleversements causés par le déclenchement de la Première Guerre mondiale, et en particulier la transformation subséquente de l'Égypte en protectorat, une borne chronologique. D'autre part, et de manière plus fondamentale pour cette étude, l'année 1914 marqua la fin de la première salve de réformes en matière de protection animale et cynégétique en Égypte. De plus, elle inaugure le début d'une nouvelle rencontre. Non plus celle « du fellah » et des sportsmen mais celle « du fellah » et des nationalistes. En effet, l'intérêt de la période couverte par cette étude est qu'à la suite des travaux de Ranajit Guha sur les révoltes rurales dans l'Inde britannique, elle permet de se pencher sur les luttes paysannes avant que le nationalisme ne s'empare définitivement des esprits ruraux.